



# Modèle de déclaration

## Pré-sessions de l'EPU

La déclaration doit se faire soit en français, soit en anglais, étant entendu que l'anglais permet de toucher plus de diplomates. Comme le temps durant lequel vous parlerez est limité, il vous revient de choisir avec précaution quelles thématiques vous souhaitez aborder: le but de la déclaration n'est pas de donner toutes les informations contenues dans votre rapport EPU, mais de mettre en avant les points principaux devant les Missions diplomatiques. Il est important de ne pas lire scrupuleusement toute votre déclaration afin de rendre la présentation la plus vivante possible. Il est également suggéré de distribuer des documents contenant vos recommandations. Après la pré-session relative à votre pays, UPR Info vous fournira la liste des Missions diplomatiques qui étaient présentes et leurs contacts. Nous vous invitons à leur envoyer votre déclaration, votre rapport envoyé à l'EPU, et toute information complémentaire utile.

### Déclaration:

- 1) Présentation de l'organisation (Expliquez qui vous représentez, si vous êtes membre d'une coalition, si vous avez soumis un rapport à l'EPU): 4-5 lignes maximum, partie qui doit être limitée au strict nécessaire.
- 2) Décrivez brièvement dans quelles conditions une éventuelle consultation nationale a été menée (si elle a été menée) en vue de la rédaction du rapport national. Combien d'ONG, où, comment, qui était invité: 2 lignes maximum.
- 3) Présentez très brièvement le plan de votre présentation: quels thèmes allez vous soulever, et dans quel ordre.
- 4) Les thèmes, cœur de votre présentation:

Il est important de séparer les thèmes : femmes, enfants, minorités, peuples autochtones. Chacun d'entre eux peut contenir plusieurs sous-thèmes tels que violence, discrimination, traite d'êtres humains, éducation, etc. Choisissez un nombre limité de thèmes. Pour chaque thème, suivez les étapes 1 à 3 ci-dessous:

Etape 1: *Donnez des informations actualisées sur les recommandations déjà effectuées à votre pays lors de l'examen précédent (n'hésitez pas à citer les noms des pays qui avaient fait ces recommandations):* est-ce que les recommandations ont été mises en œuvre? Si non, était-ce dû à un manqué de volonté politique ? Une recommandation trop vague ? S'il n'existait pas de recommandation traitant de cette thématique, indiquez-le et passez à la deuxième étape.

Etape 2: Décrivez comment la situation sur cette thématique a évolué depuis l'examen de votre pays. Donnez des exemples de lois qui ont été promulguées ou amendées, des mesures particulières prises par le gouvernement, ainsi que des cas individuels d'amélioration/dégradation. N'hésitez pas à partager des données quantitatives, des pourcentages et des exemples concrets.

Etape 3: *Suggérez 2 ou 3 recommandations par thème:* les recommandations doivent se limiter à la thématique présentée, contenir un objectif et une mesure spécifiques. N'hésitez pas à vous référer aux recommandations déjà émises lors du précédent examen (si déjà traitant votre thème), cela ne fera que renforcer votre déclaration.

Exemple de recommandation: "Abroger la législation sur la loi des Evénements publics et le Code Pénal 193-1, qui réprime la liberté d'expression, d'opinion et d'association, en particulier vis-à-vis des défenseurs de droits humains et d'autres membres de la société civile". Ou encore "Assurer une protection effective et adéquate des femmes contres les violences domestiques, notamment en fournissant une aide légale et des centres d'accueil."